

# Culture et politique : la rupture ?



Dossier coordonné  
par Cyrille Planson.  
Avec Nicolas Dambre,  
Marie-Agnès Joubert  
Anne Quentin  
et Tiphaine Le Roy.

Comment analyser les phénomènes de censure et les coupes budgétaires des derniers mois ? Ce basculement est-il durable ? Quelles leçons peut-on tirer pour l'avenir ? Comment les jeunes générations d'artistes et de médiateurs affrontent-elles cette crise ? Avec les regards de Jean-Louis Bonnin, Xavier Greffe, Émilie Le Roux, Madeleine Louarn, Jean-Pierre Saez, Emmanuel Wallon...

*Opéra pour sèche-cheveux, Blizzard concept*

# L'État a-t-il perdu toute sa capacité d'influence ?

L'administration centrale et déconcentrée de l'État a-t-elle encore un avenir, avec des moyens d'action en diminution ?



*Days of Nothing* de Fabrice Melquiot, compagnie du Veilleur

**U**n ministère sans souffle, sans vision. Les voix se sont élevées depuis longtemps pour dénoncer une technoculture plus soucieuse d'indicateurs de rentabilité que de projet de civilisation. Michel Orier, aujourd'hui à la tête de la DGCA, disait lui-même quand il dirigeait encore la MC2 de Grenoble en 2012 : «*L'État ne nous stimule plus !*» L'aurait-il oublié dans son propre ministère,

les piqûres de rappel fusent. La CFDT culture a lancé l'alerte on ne peut plus clairement au Comité technique ministériel de mars dernier. «*Aujourd'hui, notre ministère se borne à produire de la norme, mais se vide progressivement de sa substantifique moelle. Depuis deux ans, il s'engluie dans la gestion de la pénurie, des moyens, des effectifs... Mais aussi des idées ! Et cette absence d'idées est un drame pour la nation.*» Le politologue Emmanuel Wallon abonde dans le

même sens : «*Le ministère semble en panne d'imagination parce qu'il s'est replié sur ses tâches de gestion, de plus en plus ardues, il est vrai, tout en s'accrochant à ses anciens paradigmes. Qui nommer à tel poste, quelles coupes éviter, comment répartir le peu de crédits qu'il reste entre la préservation de l'existant et l'investissement d'avenir, cela ne suffit pas pour redéfinir une politique.*» En cette période de crise, il peut sembler un peu facile de tirer sur l'ambulance, mais l'État lui-même ne cesse de se tirer des balles dans le pied. Qui a dénoncé l'échec supposé de la démocratisation, socle de son action ? Le ministère Albanel. À quoi ont servi les Entretiens de Valois, dernière grande concertation du milieu ? À sanctuariser les labels... Pendant ce temps, 183 structures, festivals ou associations viennent d'être supprimés en à peine plus d'un an. Et les budgets des institutions s'érodent inexorablement. Pour bloquer l'hémorragie, l'État n'a eu qu'une attitude : signer des pactes culturels avec des collectivités pour qu'elles maintiennent leur financement pour les 3 ans à venir. Une goutte d'eau dans une mer déchaînée.

JEAN-LOUIS FERNANDEZ

## Légitimités

Pendant cinquante ans, le ministère s'est penché sur l'aménagement du territoire, a accompli sa décentralisation dramatique, a soutenu la création. Une vraie «*exception*» dont beaucoup d'États se sont inspirés. Mais notre fleuron tangué. Certes, il y a la crise financière. Mais surtout, la Culture souffre d'une crise de légitimité aux effets toujours plus pernicieux et profonds. Emmanuel

Négrier, politologue, affirme : «Ce bilan, c'est aussi toute l'incertitude de frontières floues et discutées, aux critères de décision fluctuants, à l'ambivalence entre action publique et pratique privée, bref une politique qui ne cesse d'être en situation de légitimation faite d'être assise sur une légitimité imparable.» Cette légitimité, seule la loi pourrait l'asseoir durablement. Or la loi sur la création qui sera défendue à la rentrée, s'intéresse surtout au patrimoine ! Quant à la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale) adoptée en mars, elle a tout simplement sapé les fondements d'une continuité culturelle. La présidente de la commission culture du Sénat, Catherine Morin-Dessailly ne décolère pas. «Les députés ont supprimé la référence générale aux droits culturels des citoyens qui, "sur chaque territoire, [...] sont garantis par l'exercice conjoint de la compétence en matière de culture, par l'État et les collectivités territoriales.»

### Le ministère a-t-il un avenir ?

Ils ont également mis fin à toute obligation pour la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) d'installer des commissions thématiques "culture", "sport" et "tourisme" en son sein. Ils ont retiré de la loi la mention que la CTAP «veille à la continuité des politiques publiques en matière de culture, de sport et de tourisme et à leur mise en œuvre équilibrée dans l'ensemble des territoires». Personne n'aura entendu les positions du ministère sur le sujet quand bien même nul n'ignore à quel point la culture est devenue variable d'ajustement pour des collectivités exsangues qui, si elles ont toute liberté pour s'investir dans ce domaine, ont aussi toute latitude pour s'en désinvestir quand elles le souhaitent, clause générale oblige. Pour l'instant, ce sont ses DRAC qui sont en première ligne. Inquiètes, elles l'ont fait savoir dès octobre sur Mediapart. «Un



Michel Orier, aujourd'hui à la tête de la DGCA, disait lui-même quand il dirigeait encore la MC2 de Grenoble en 2012 : «L'État ne nous stimule plus !»

nouveau volet s'ouvre avec l'acte III de la décentralisation et c'est probablement le dernier, car après nous serons morts. Ce qui nous attend, à très court terme, c'est le démantèlement purement et simplement du service public de la culture, du réseau des DRAC.» Il est vrai qu'elles ont de quoi broyer du noir. D'abord et c'est prévu dans la loi de modernisation de l'action publique – premier volet de la réforme territoriale – : l'État peut déléguer certaines de ses compétences à une collectivité ou un EPCI qui en ferait la demande. La Conférence territoriale d'action publique est chargée d'établir des conventions pour cette délégation. En octobre, le secrétaire général du ministère convoquait en toute discrétion les organisations syndicales pour évoquer la revue des missions, soit un tableau avec classement en quatre catégories : missions pleines et entières de l'État, missions transférables, missions à abandonner, missions où l'État doit «monter en compétence». Bref, l'État a demandé à ses agents de réfléchir aux missions qu'il pourrait abandonner. En décembre, en Bourgogne/Franche Comté, on a lancé la revue des missions de l'État et une étude d'impact en termes de ressources humaines des fusions de services. Selon les syndicats, deux pistes semblaient exclues : le transfert complet des DRAC aux régions, mais aussi le maintien des DRAC dans leurs fonctions actuelles... Vous avez dit flou artistique ?

### Les DRAC transférées aux Régions ?

On sait déjà que les nouvelles régions vont entraîner des fusions a minima des services déconcentrés. Mais quid de leur avenir quand les Régions demandent le transfert de compétences comme c'est déjà le cas pour la Bretagne ? Pour l'instant, on préfère parler d'expérimentation. Mais jusqu'à quand ? Et maintenir les DRAC, certes, mais pour faire quoi ?

Dans le contexte de défaillance ministérielle, la question se pose, évidemment. Emmanuel Négrier a répondu en proposant de les transférer aux Régions. Pour choquante qu'elle soit, la proposition ne manque pas d'arguments. Négrier fait les comptes. Côté DRAC, le bilan est peu engageant : reconcentration, fléchage budgétaire, participation croissante des préfets à la décision, enveloppe contrainte avec reconduction quasi automatique des budgets existants. Côté Régions, il loue une action aujourd'hui cohérente et une montée en puissance de l'expertise locale. «Le transfert aux nouveaux conseils régionaux de la grande partie des attributions des DRAC à l'heure où elles sont encore fortement dotées en personnels compétents et en moyens budgétaires permettrait à la fois la sanctuarisation des financements publics et le renforcement des politiques régionales encore aujourd'hui largement facultatives et donc fragiles. Ainsi, poursuit-il, le changement ne comporte pas que des garanties, il présente aussi des risques que plusieurs instruments permettront de gérer : le maintien d'une politique nationale mieux identifiée, caractérisée par de nouvelles vocations d'observation et d'évaluation et la permanence d'une présence sur les attributions de son niveau ; la distanciation entre décision politique et mise en œuvre sectorielle par la confortation des agences ou chambres régionales de la culture, ouvertes aux partenaires sociaux, publics, privés et citoyens ; la coprésence des différents niveaux d'action publique et notamment de l'État dans les établissements dont il soutient le projet, des régions dont la compétence serait en partie obligatoire et des échelons locaux. À l'impasse d'une compétence générale mais facultative, cette perspective oppose la force d'une compétence obligatoire et partagée.» Mais quid de l'équité territoriale ? Dans un État qui semble avoir perdu tout cap, la question est-elle encore à l'ordre du jour ? ■ ANNE QUENTIN

# Où penser les politiques culturelles ?

La réflexion sur les enjeux actuels des politiques culturelles doit s'élaborer au sein du ministère de la Culture, dans un dialogue constant avec la société civile.



ÉRIC DEGUIN

High Tone feat. Oddateee au VIP à Saint-Nazaire

**L**e temps des grands discours sur les ambitions de la politique culturelle en France est lointain. Aujourd'hui, ce que l'on retient majoritairement, ce sont les paroles des représentants de l'État sur les moyens de la politique culturelle. Le ministère de la Culture est-il toujours le lieu où s'élabore et se renouvelle la pensée à l'heure où la préoccupation financière semble omniprésente ? Et quels sont les autres espaces de réflexion ? «*Le ou la ministre de la Culture se doit aujourd'hui de rassurer les lobbies professionnels et leurs relais, ensemble comme séparément. C'est ce qu'on attend de lui (ou d'elle) en premier lieu et non*

*d'énoncer une vision de ce que doit être une politique culturelle adéquate à notre temps. Qu'il préserve l'existant avant toute velléité d'infléchissement. Sinon, son compte est bon, la bronca est assurée. La question est devenue au fil des ans la seule qui vaille, estime Jean-François Marguerin, ancien haut fonctionnaire au ministère, depuis peu retraité. Le consensus aussi mou que flou qui s'est installé dans la classe politique, à quelques saillies libérales près, depuis les années 1980, sur le bien-fondé d'une action culturelle publique anesthésie tout autant les velléités de débat. Au lieu de compter et recompter, on ferait mieux de prendre conscience de l'urgence de celui-ci tandis que se dés-*

*agrège à grande vitesse ce même consensus.*» Daniel Véron, ancien chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs à la Direction générale de la création artistique, partage cette vision d'un manque de confrontation des idées : «*Je pense qu'en ce qui concerne le soutien à la création, le ministère tient ses missions sur l'expérimentation et les nouvelles formes notamment. Sur un deuxième point que je connais mieux, les politiques que l'on regroupe sous le vocable de démocratisation culturelle, j'en suis moins sûr. Selon moi, la dernière étape marquante sur ce point a été le plan Lang-Tasca sur l'éducation artistique, en 2000. Depuis, on se contente d'un consensus*

sur les grandes intentions mais on ne débat pas réellement sur le fond ni sur la mise en œuvre», remarque-t-il.

### Articuler la pensée entre l'État et les collectivités

Xavier Greffe, professeur de sciences économiques à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, spécialiste des questions culturelles, souligne que les choix apparaissent bien et sont affirmés au niveau du ministère. Il observe : «Il existe aussi d'autres lieux de la pensée de la politique culturelle. De nombreuses villes comme Nantes, Nancy, Bordeaux ou Lille sont dans ces réflexions.» Si les idées et les modèles peuvent inspirer d'autres collectivités, l'analyse n'est pas forcément reprise au niveau de l'État. «Les directions de la culture des grandes collectivités et les agences qui en dépendent ont une capacité d'expertise et d'élaboration, mais le Ministère prend-il assez leurs idées en considération ?», questionne ainsi Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique à l'université Paris-Ouest-Nanterre. L'interrogation réside également dans la confiance réciproque entre État et collectivités. La traduction actuelle de cet engagement mutuel serait les pactes culturels signés ces derniers mois par la ministre de la Culture Fleur Pellerin avec des collectivités s'engageant à sanctuariser leurs budgets pour la culture. Certains vont au-delà de la seule garantie de préserver des moyens, comme à Clermont-Ferrand qui annonce une réflexion sur l'évolution de sa politique culturelle avec la mise en place d'états généraux de la culture.

### Le rôle du milieu professionnel

La puissance publique ne peut pas être tenue pour seule responsable de la mise en retrait de la réflexion autour des enjeux de potentielles évolutions sur le fond de la politique culturelle



D.R.

**Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique à l'Université Paris Ouest-Nanterre**

**«La société civile doit imaginer et proposer des solutions, pas seulement rester sur la défensive.»**

derrière le sujet de la sauvegarde des acquis. «La société civile doit aussi prendre son destin en main, imaginer et proposer des solutions, pas seulement rester sur la défensive», signale Emmanuel Wallon. Daniel Véron note que la pensée se fabrique dans le monde associatif. «On peut voir, par exemple, la démarche de concertation et de réflexion menée par Le Canopea sur les enseignements artistiques ou celle de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs sur le spectacle jeune public. Dans ce cas précis, le ministère est associé, mais n'est pas le moteur de la réflexion.»

L'idée même de redéfinir ce qu'englobe une politique culturelle est une question envisagée par certains. «On peut avoir l'impression que le ministère ne sait plus vraiment ce qu'est la culture aujourd'hui ; certains aspects comme les produits culturels dont la dimension est à la fois utilitaire et artistique, comme la gastronomie ou la mode par exemple, sont très mal pris en compte», poursuit Xavier Greffe. La réflexion peut aussi être fragmentée au niveau de l'État selon les sujets, d'autant plus à l'heure où l'un des critères les plus observés devient celui des retombées économiques de la culture sur les territoires. «Lorsque l'on place au cœur de l'argumentaire le potentiel de la culture en termes de développement économique et

d'emploi, chaque ministère a son propre discours, remarque Xavier Greffe, qui constate qu'au sein même du ministère de la Culture trois discours se superposent sans s'articuler : celui sur les arts, sur les produits culturels et le numérique.»

Et si l'État défend une politique de l'offre, l'analyse des habitudes culturelles des Français, aussi bien que celle des évolutions de la géographie sociale ou les phénomènes de société doivent être observés. «On ne devrait jamais avoir perdu de vue l'importance de la recherche en sciences humaines, celle de l'apport des intellectuels, mais aussi des ingénieurs dans une reformulation des priorités de l'action publique, explicite Jean-François Marguerin. [...] Il est frappant de constater aujourd'hui que nombre d'artistes constituent avec des chercheurs des sortes de binômes. L'ampleur du phénomène surprend», relève-t-il encore. Daniel Véron va dans le sens de cette alliance, notamment de la recherche, des milieux professionnel et associatif, et du ministère, remarquant que s'il n'appartient pas à ce dernier d'initier, voire de porter l'ensemble de la pensée de la politique culturelle, celui-ci devrait assumer un rôle de diffusion et de synthèse de la pensée produite dans ces différents cercles. ■

TIPHAINE LE ROY

### Madeleine Louarn, présidente du Syndeac, et la «parole collective»

«Les organisations professionnelles comme le Syndeac ont une place primordiale dans cette période de bouleversements. Elles sont la parole collective des acteurs artistiques et culturels, elles défendent la continuité de l'action publique dans l'intérêt des artistes et du public. Notre capacité d'innovation n'est plus à démontrer, puisque nous avons proposé une refonte et un élargissement des aides aux équipes artistiques, une reconnaissance de lieux alternatifs, une évolution des soutiens à la diffusion nationale et internationale, le tout à travers une relance de l'ambition culturelle. Encore faut-il que ces propositions soient entendues, qu'elles ne soient pas détournées de leur motivation initiale par une pensée malthusienne. [...] Dans une démocratie qui fonctionne, les organisations syndicales et professionnelles ne sont pas cantonnées au seul dialogue social ou professionnel. Elles doivent pouvoir contribuer par leurs propositions et leurs positions à la fabrique du projet de société, en toute indépendance mais en lien régulier avec les pouvoirs publics et les institutions. C'est en tout cas ce à quoi nous nous efforçons.» ■



CHRISTIAN BERTHELOT

# Élus : pourquoi ont-ils « lâché » la culture ?

En quelques mois, nombre de projets culturels ont été gravement remis en cause par les exécutifs locaux. En raison de la crise budgétaire, mais pas seulement...

**T**ous – artistes, diffuseurs, responsables culturels des collectivités – ont été surpris du changement qui s'est opéré en quelques mois dans le paysage culturel français. Certes, on savait les collectivités gravement affectées par les restrictions budgétaires, se débattant entre emprunts toxiques renchérissés par la remontée du franc suisse, baisse des dotations de l'État et hausse de la dépense publique (ne serait-ce qu'avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée dernière). Mais rares étaient ceux qui auraient imaginé, il y a quelques mois encore que près de 70 festivals seraient annulés à l'été 2015, que des scènes conventionnées seraient fermées ou malmenées (Le Blanc-Mesnil, Quimper, Villeneuve-lès-Maguelonne...) et même que des structures du réseau national étaient au plus mal (ainsi la scène nationale de Chambéry). Et c'est sans compter sur les nombreuses conventions de compagnies dénoncées avant terme par les municipalités, sur la mise à mal de projets émergents (ainsi le Pôle national des arts de la rue de Niort), la censure de plusieurs spectacles jeune public (dont, à plusieurs reprises, *le Oh Boy !* d'Olivier Letellier) et la disparition pure et simple de projets déjà fragilisés ou trop dépendants d'une seule collectivité.

## Des élus perdus

Le phénomène semble s'amplifier et les mois à venir s'annoncent très tendus pour tous les acteurs culturels. Quelles sont alors



Jean-Pierre Saez, directeur de l'observatoire des politiques culturelles à Grenoble (38)

«La culture n'est plus un espace protégé. C'est aujourd'hui le lieu d'une fragilité accrue.»

les raisons profondes qui poussent des exécutifs locaux à trancher dans le vif en matière de projets culturels ? «La situation est certes tendue avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités, reconnaît Jean-Louis Bonnin, ancien directeur de la culture et conseiller de Jean-Marc Ayrault à Nantes, désormais consultant, mais certains s'en servent aujourd'hui comme d'un prétexte plutôt que de réinterroger leurs politiques culturelles et le sens de leurs projets» Les exécutifs profiteraient donc de cette crise financière, bien réelle, pour aller parfois au-delà des baisses de budget raisonnables que beaucoup attendaient. «Les élus sont perdus, poursuit Jean-Louis Bonnin. Le gouvernement reste flou sur le rôle qui sera par exemple dévolu aux communautés de communes, aux pouvoirs qu'elles exerceront, aux compétences municipales qui leur seront transférées. Quelles seront les logiques territoriales à l'œuvre, l'identité même de ces territoires ? On ne le sait pas.

*La réforme qui touche l'espace régional est aussi source de trouble et d'inquiétude.»*

Pour Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble (38), le mal est profond. «La culture n'est plus un espace protégé, souligne-t-il. C'est aujourd'hui le lieu d'une fragilité accrue. Tout cela est en contradiction totale avec tout ce que l'on croyait avoir capitalisé pendant des décennies sur la démocratisation culturelle.» Si Manuel Valls a fait son mea culpa en indiquant que le gouvernement avait eu tort de baisser le budget du ministère de la Culture lors de ses deux premiers exercices budgétaires, même si Fleur Pellerin dit avoir pris la mesure de la crise qui affecte les festivals en annonçant la nomination prochaine d'une personne «chargée de trouver des solutions au cas par cas avec les collectivités», les défaillances du ministère de la Culture et de la Communication sont vite pointées du doigt. «Il n'offre plus aucun

## Les coulisses de la fabrique d'un spectacle

Comment partager avec des élus la réalité de la création artistique ? C'est à cette question que tente de répondre la compagnie Sound Track en proposant avec «Les coulisses de la fabrique d'un spectacle» des temps d'échange et de réflexion avec les élus sur la place de la création pour le développement culturel du territoire autour d'une action artistique en cours de fabrication. Élus et opérateurs de la société civile sont conviés à partager et découvrir le travail des artistes de la compagnie dirigée par Patricia Dallio en amont d'un spectacle, de partager avec eux la face cachée de la création. [www.ciesoundtrack.com](http://www.ciesoundtrack.com)



repère, tempête Jean-Louis Bonnin, juste quelques bribes d'orientation sur ce qui concerne l'économie de la culture et le numérique. Les pactes culturels, c'est quelque chose de monstrueux. On signe un contrat juste pour dire que l'on continuera à soutenir la collectivité.»

### Des clivages anciens et inopérants

Le renouvellement des exécutifs locaux au cours de l'année écoulée (mairies, intercommunalités, départements) a considérablement modifié la donne. Une nouvelle génération est arrivée au pouvoir, composée de trente-naires ou de quadras qui n'ont ni l'expérience ni le référentiel de leurs aînés. En sus de cette évolution, les digues ont lâché et certains élus qui n'osaient pas s'attaquer finalement aux projets culturels le font désormais sans aucune retenue. «Il sont aujourd'hui nombreux ces élus décomplexés, qui n'ont plus aucun repère sur l'histoire des politiques culturelles, sur l'émancipation de l'individu par la culture, qui confondent allègrement culture et loisir ou divertissement, note Jean-Louis Bonnin. Le marketing territorial dont ils ne cessent de parler est un drame. Il faut le dire. La confusion est grande partout entre art et animation touristique.» Des évolutions qui dépassent les clivages politiques traditionnels qui voyaient parfois s'affronter sur la culture des élus de droite et de gauche, les seconds étant censés être plus militants et engagés en soutien à la «cause» culturelle. L'idéologie ne guide plus les prises de décision. «Des choix idéologiques s'opèrent mais ils ne sont pas de même nature que ceux du passé, remarque Jean-Pierre Saez. On assiste à un affaïssement de la volonté politique pour la chose culturelle. Ce qui est inquiétant, c'est que cette manière d'envisager les choses semble partagée par les grands élus, par ceux qui, avec leur directeur général, fixent les orientations stratégiques.» Les raisons d'espérer,



Jean-Louis Bonnin, consultant

«Je ne sais si je dois le dire, mais quelle inculture ! Cela m'afflige quand je vois tout ce qui a été bâti à partir de réflexions de Vitez, des politiques de médiation.»



Karwan. La folle Histoire des Arts de la Rue

au moins à moyen terme, sont peu nombreuses. La baisse des dotations de l'État aux collectivités est prévue sur trois ans, pour un total de onze milliards. Aux baisses déjà connues cette année viendront s'ajouter celles de 2016 et 2017. Si l'on parle fréquemment du manque d'engagement, ou tout simplement d'intérêt, d'une grande majorité d'élus pour la culture, Jean-Louis Bonnin va, lui, plus loin encore : «Je ne sais si je dois le dire, mais quelle inculture ! Cela m'afflige quand je vois tout ce qui a été bâti à partir de réflexions de Vitez, de l'élitisme pour tous, des politiques de médiation. Plus rien de tout cela ne fait sens pour eux...»

### Et demain ?

Face à ce nouvel état de fait, les professionnels se retrouvent vite

démunis, à cours d'arguments... «Je ne veux surtout pas faire l'ancien combattant, mais je suis quand même très pessimiste. Il nous reste de très bons professionnels, quelques élus militants, mais de manière générale, je ne retrouve plus le respect dû aux artistes qui existait par le passé. Ces nouveaux élus ne respectent pas plus les artistes que la création, et la confiance est rompue avec les acteurs culturels. C'est très grave.» Le salut viendra alors, peut-être, des jeunes générations qui «donnent souvent tout ce qu'elles ont dans leur projets, quitte à se comporter en mécènes de leurs activités, conclut Jean-Louis Bonnin. Mais c'est aussi là que s'invente, avec un talent fou, les espaces de projets collaboratifs, les coopératives et toutes sortes d'initiatives porteuses d'avenir et donc d'espoir». ■

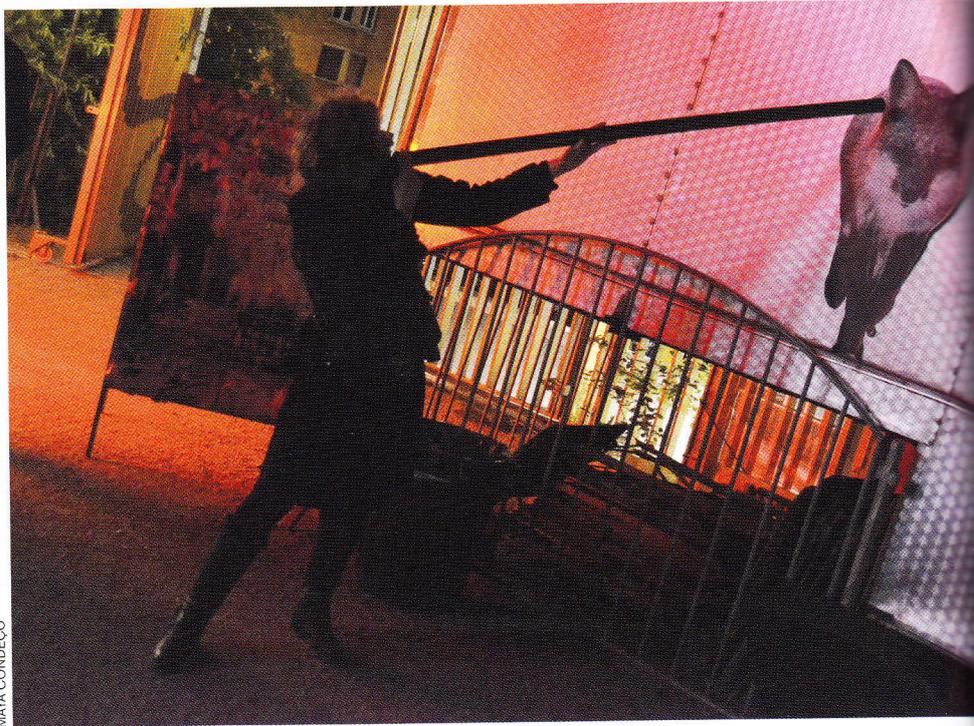
CYRILLE PLANSON

# Les jeunes ont-ils encore foi en leur métier ?

Alors que les formations aux métiers de la culture se sont beaucoup développées ces dernières années et rencontrent un franc succès, les jeunes qui choisissent d'y entrer sont-ils animés de réelles convictions ?

**A** la différence de leurs aînés qui investissaient généralement le champ culturel via le milieu associatif et à la faveur d'un militantisme exercé dans la mouvance de l'Éducation populaire, les jeunes disposent aujourd'hui de nombreuses formations pour se préparer aux métiers de la culture. La sélection (lettre de motivation suivie d'un entretien oral) opérée à l'entrée en master permet aux enseignants de déceler ce qui incite ces étudiants à s'orienter vers un tel secteur où l'emploi n'est pas très développé, où faire sa place n'est pas aisé et où les niveaux de rémunération en début de carrière demeurent peu élevés.

Ce contexte difficile commanderait-il alors aux futurs diplômés d'être animés d'une foi plus intense que les étudiants s'orientant vers un autre cursus ? Refusant de poser la question en ces termes, Pascal Le Brun-Cordier, professeur associé à l'université Paris-1 et directeur du master 2 «Projets culturels dans l'espace public», constate simplement que les postulants sont convaincus des opportunités offertes (sur les plans social, urbain, politique...) par la création artistique dans l'espace public. «Une partie d'entre eux n'a pas forcément une vision très structurée, précise-t-il, mais l'intuition que quelque chose de possible peut se jouer dans l'espace public qui ne se joue pas dans des lieux culturels conventionnels.»



MAYA CONDEÇO

Visuel élaboré pour le projet «Renards urbains», site Internet collaboratif consacré à l'art en espace public en Île-de-France créé par Loyce Hébert et Carmen Camboulas, anciennes étudiantes du master «Projets culturels dans l'espace public».

## Des valeurs et convictions

Cette «intuition» est toutefois rarement le fruit du hasard mais s'est nourrie d'engagements précédents, comme en témoigne Alexandre Lamothe, diplômé en 2013 du master Projets culturels dans l'espace public et actuellement coordinateur de la programmation et de la vie associative à La Bobine, à Grenoble (38). Alors qu'il se destinait à des travaux de recherche en histoire, son implication dans des mouvements d'éducation populaire puis des réseaux arts de la rue



MICHEL GASCHY

Pauline Duquesne, chargée de mission à Scène(s) d'enfance et d'ailleurs

«Je crois fortement au pouvoir émancipateur de la culture»

l'a peu à peu conduit à changer de voie. «Réaliser que l'on pouvait, grâce au langage artistique, s'adresser différemment aux publics et recréer du vivre ensemble m'a fasciné», confie Alexandre Lamothe qui, fort de ces convictions, a décidé de transformer des compétences acquises sur le terrain en un projet professionnel. Chargée de mission à Scène(s) d'enfance et d'ailleurs, Pauline Duquesne a suivi sensiblement la même trajectoire, évoquant un «déclivage» l'année de la préparation du Capes de lettres et tandis qu'elle était engagée depuis plusieurs années déjà dans

différentes associations cultu-

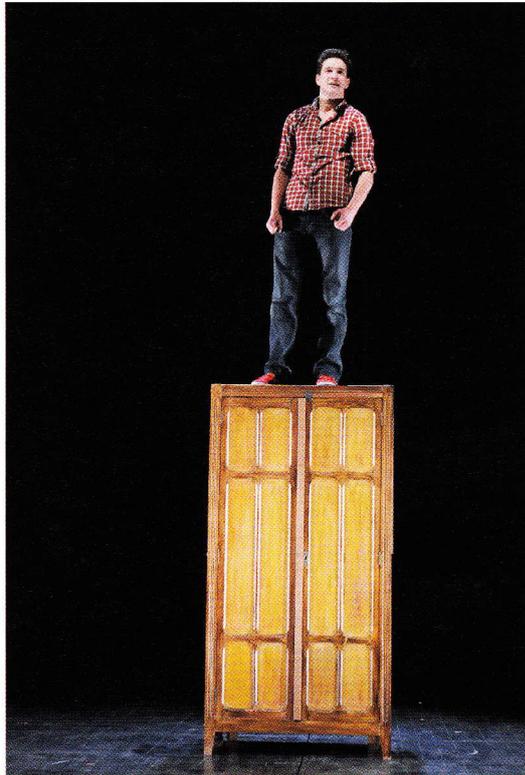
# (Auto-)censure, le retour ?

Religion, mœurs, nudité... certains sujets abordés par le spectacle vivant sont-ils plus difficiles à programmer en 2015 ?

**L**es lieux et les festivals sont-ils plus prudents dans leur programmation ? Après les attentats de janvier à Paris, dans un contexte de désengagement public dans la culture, après de vifs débats autour du mariage pour tous, ou encore face à des élus frontistes, le métier de programmeur serait plus difficile. Dominique Bérody en convient. Le délégué général jeunesse du centre dramatique national de Sartrouville explique : «*Dans ce contexte, le programmeur est souvent seul à faire les questions et les réponses. Les artistes prennent le pouls de la société, voire devancent ses évolutions. Une société traversée par de grandes interrogations, comme l'identité, l'évolution des mœurs ou la religion. Des frilosités se font jour quand des spectacles abordent frontalement ces questions. Certains programmeurs préfèrent prendre moins de risques artistiques pour ne pas perdre le contact avec le public.*» Des publics qu'il est souvent difficile de renouveler, d'autant que les moyens d'accompagnement et de médiation culturelle diminuent.

## Missions

Les établissements ou manifestations subventionnés doivent composer avec des élus très soucieux de l'opinion publique, de la concorde entre leurs concitoyens, et prêts à relayer les critiques d'un collectif. Ancien universitaire et désormais consultant, Jean-Michel Lucas provoquait les responsables des lieux de musiques actuelles, lors de la dernière assemblée générale de leur fédération, la Fedelima : «*La liberté d'expression ne fait pas partie de leurs missions.*



PHILIPPE GIBILLE

*Oh Boy*, d'Olivier Letellier

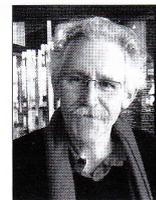
*Il faudrait qu'elles s'intègrent dans le cadre international des droits culturels défendus par la Déclaration universel des droits de l'homme. La responsabilité de programmation n'est aujourd'hui qu'individuelle, elle fait face aux missions d'intérêt général de ces lieux. Certains élus s'immiscent dans le travail du programmeur, cela n'est pas prévu mais n'est pas non plus illégal.»*

Quelques lieux ont eu maille à partir avec des élus faisant pression pour déprogrammer un artiste ou certains titres, notamment dans le rap. Programmeur de la Rodia, à Besançon, Jean-Pierre Cote-Colisson remarque : «*Les artistes de rap ont toujours été en décalage par rapport à la langue, car ils utilisent un langage de la rue, avec ses références et ses doubles sens.* Charlie Hebdo

*manie aussi le second degré, cela peut me choquer, mais je l'accepte car cela en fait rire d'autres. Les comiques vont plus loin dans la provocation que les rappeurs, on en parle pourtant beaucoup moins.»*

## Pressions discrètes

En 2014, la pièce pour le jeune public *Oh Boy !*, d'Olivier Letellier, avait été déprogrammée en banlieue parisienne suite à la pression d'élus, du rectorat ou d'associations. Ce spectacle autour de l'homosexualité dans une fratrie a fait beaucoup parler de lui à cause de ces annulations mais a finalement connu un vrai succès. Plus récemment, un collectif avait réclamé – en vain – l'interdiction de la performance *Exhibit B* de Brett Bailey. Mais, bien souvent, les pressions sont moins médiatiques quand elles proviennent d'élus. Romeo Castellucci pourrait-il, par exemple, afficher sur scène un gigantesque visage de Mahomet en 2015, comme il l'avait fait avec celui de Jésus dans *Sur le concept du visage du fils de Dieu* ?



D.R.

**Dominique Bérody, délégué général jeunesse, du centre dramatique national de Sartrouville**

**«Le théâtre est depuis toujours le lieu de la représentation des tensions sociales ou politiques.»**

Dominique Bérody analyse : «*Il y a une peur de choquer certaines communautés et de raviver des tensions. Au nom de la liberté d'expression, on ne peut pas tout programmer, il faut aussi tenir compte d'un contexte. Mais le théâtre est depuis toujours le lieu de la représentation des tensions sociales ou politiques. L'action culturelle doit être remise à l'ordre du jour, il faut aller chercher le public là où il est, tel qu'il est. Les artistes ont également très envie d'échanger avec le public. Car bien souvent, pour reprendre une expression de Caroline Fourest, nous sommes confrontés à une sorte d'analphabétisme du sens.»* ■

NICOLAS DAMBRE

# ur ? Comment la «cartocrise» a créé le buzz

En l'espace de quelques semaines, cet outil très simple initié par une jeune médiatrice culturelle a attiré l'attention des médias sur la situation des festivals.

**E**meline Jersol est médiatrice au Boulon, centre national des arts de la rue de Vieux-Condé (59). Début juin, elle est pleinement investie sur la préparation des dossiers pédagogiques de la saison 2015/2016 de la structure qui l'emploie. Mais, à 26 ans, elle peut aussi légitimement s'enorgueillir d'avoir secoué le paysage culturel français en attirant l'attention des médias sur la situation actuelle des structures culturelles et même des parlementaires puisque sa démarche a même été évoquée à l'Assemblée nationale lors de questions au gouvernement.

À ce jour, près de 200 points sont reportés sur la «cartocrise» qu'elle a lancé en janvier. «Pour moi, cela a toujours été un projet personnel. Je souhaitais visualiser sur une carte les difficultés dont j'entendais parler chaque jour dans mon réseau professionnel et amical», explique la jeune femme. Elle a alors constitué cette carte avec les premières informations repérées sur un listing publié par Art Factories.

## Écho médiatique

«La carte a commencé à circuler par mail, parmi mes contacts, puis au sein du réseau des chargés de diffusion des arts de la rue.» Jusqu'au jour où le quotidien *Libération* mentionne et publie cette carte, depuis largement reprise par la presse nationale. «Après la parution de *Libération*, en 3 heures, je recevais 50 mails, témoigne Émeline Jersol. Cela a eu pour effet d'amener de nouvelles personnes à me communiquer des infos.» Sa «cartocrise», Émeline Jersol a souhaité la

consacrer uniquement aux fermetures de structures et annulations de projets. «Sinon, si j'intégrais les structures fragilisées par des baisses de subventions, je crains que l'on ne distingue même plus le fond de la carte, note-t-elle. Après la première vague médiatique, la «cartocrise» a été relancée à plusieurs reprises dans les médias : lors du Printemps de Bourges ou à l'occasion de l'annonce par la ministre, Fleur Pellerin, de la désignation d'une personnalité chargée d'accompagner les festivals en situation difficile. La carte a pour point de départ les municipales de 2014, tournant objectif des politiques culturelles municipales. Hébergée sur un site libre (Open Street Map), la «cartocrise» ne révèle pas à Émeline Jersol qui sont ses visiteurs. Tout juste sait-elle qu'elle a «fait planté le serveur» de son hébergeur et qu'à cette occasion, celui-ci lui a révélé qu'elle avait déjà eu plus de 900 000 connexions.

## Auto-critique

Le projet a ses limites. Auditionnée par la Commission culture du Sénat, la déléguée générale de France Festivals, Bénédicte Dumeige a noté que, selon elle, «la «cartocrise» donne une alerte très forte sur les suppressions» tout en précisant que «la réalité est plus complexe». Ainsi, rappelle-t-elle, «l'effet de masse peut-être aussi trompeur». La terminologie «festival» renvoie à des situations très différentes les unes des autres tant sur la durée de la manifestation, sa programmation, sa relation au territoire, aux publics et aux institutions. D'elle-même, Émeline Jersol fait l'autocritique



de son outil, «qui est loin d'être parfait. Je suis seule à l'administrer, limitée dans ma réactivité et la configuration de cette carte ne me permet pas de détailler à chaque fois le contexte qui a présidé à la disparition d'un projet.» Les coupes budgétaires sont ainsi tout autant à incriminer, selon les cas, que les erreurs de positionnement, la fragilité intrinsèque d'un projet, son faible ancrage local ou la réelle censure politique et budgétaire. L'administratrice de la «cartocrise» a néanmoins choisi une démarche rigoureuse en liant à chaque fiche «un article de presse en ligne ou toute information sûre confirmant ce que j'avançais. Cette carte n'offre pas une vision d'une situation à un instant T, mais une vision glissée de mars 2014 à aujourd'hui. Et puis, si l'on a beaucoup parlé des festivals, je rappelle volontiers qu'il y a aussi sur ma carte de nombreuses structures culturelles qui ont fermé leurs portes en un an seulement». Fièvre d'avoir ouvert le débat par cet acte militant, elle a déjà prévu de mettre un terme à cette aventure numérique à la fin de l'année, tout un précisant qu'elle laissera la carte sur Internet, accessible à tous. ■

CYRILLE PLANSON



Émeline Jersol, médiatrice culturelle au Boulon, centre national des arts de la rue de Vieux-Condé (59).

«La «cartocrise» a toujours été un projet personnel.»

# «Notre responsabilité d'artistes»

La jeune metteuse en scène livre un regard lucide et engagé sur le devenir de l'art et du spectacle vivant.

**Comment une jeune artiste affronte-t-elle un contexte si défavorable pour le développement de ses projets ?**

Avant toute chose, je crois que nous vivons une période de très grande fragilité sociale, un moment où s'exprime la nécessité d'un repli sur soi. Le travail est un vecteur très important d'identité dans notre société. Or, de travail, il y en a de moins en moins. On assiste alors à un repli sur soi, sur la famille, sur des groupes, des communautés. Les valeurs qui s'affirment sont des valeurs de défiance envers l'autre. On ne sait plus comment dialoguer, alors que cela devrait être justement la fonction de l'art que d'ouvrir le dialogue.

**Quelle serait la réponse politique, notamment de politique culturelle, à apporter face à cette situation ?**

Je ne comprends pas la réaction politique face à la situation actuelle. Dans une période de confusion éthique et de repli sur soi, faire de la culture une variable d'ajustement économique me semble juste dangereux. Je suis certaine que l'on paiera un jour ce choix. L'amenuisement progressif des budgets affaiblit progressivement la force vive que peut représenter la création artistique en France. Nous continuerons à créer, mais dans quelles conditions ?

**Tout ceci n'affecte-t-il pas la liberté de création d'une jeune équipe artistique ? Comment parvenez-vous à projeter dans l'avenir votre projet artistique, votre projet de compagnie ?**

Nous sommes parmi les chanceux dont les projets n'ont pas encore connu de coupes budgétaires significatives. Comme nous faisons un travail de fond auprès des publics sur les territoires où nous travaillons, comme nous remplissons notre «mission de service publique», nos projets sont soutenus et mis en avant. Par contre, notre structure n'est pas du tout défendue. Nous avons une visibilité de trois ans sur nos projets et une visibilité à 6 mois sur la viabilité de notre compagnie. Notre activité augmente, mais notre



**Émilie Le Roux**

Metteuse en scène, Compagnie Les Veilleurs

ADRIEN PATRY

processus de structuration est au point mort avec une équipe qui pourrait commencer à montrer des signes de fatigue. Pour le moment, ces signes ne prennent pas le pas sur la création artistique et sur la dynamique des projets. Mais jusqu'à quand ?

**Vous avez monté cette saison *Mon frère, ma princesse*, un texte de Catherine Zambon qui traite de la «question du genre» ? La censure ou l'autocensure vous inquiètent-elles ?**

L'autocensure d'une petite partie de la profession, artistes comme programmeurs, mais aussi de partenaires capitaux comme l'Éducation nationale, est inquiétante. Afin de ménager des susceptibilités nous n'aurions plus la légitimité de parler de tout ? Les discussions complexes semblent faire peur. On ressent souvent la crainte, chez nos

interlocuteurs, de ne pas savoir démêler ces polémiques. En nous emparant de sujets éthiques, on passerait presque pour des provocateurs. Je trouve de plus en plus violente la suspicion qui pèse sur les artistes. D'alliés du dialogue social, nous serions devenus dangereux. Il faudrait penser à ne pas oublier que les périodes où la parole poétique a été considérée comme dangereuse sont restées parmi les zones les plus sombres de notre Histoire.

**Y a-t-il pour vous des signes, des raisons d'espérer un avenir plus radieux pour l'art et le spectacle vivant ?**

Je suis pessimiste par rapport à la situation politique, je ne suis pas pessimiste du tout par rapport à la vitalité de la création. Au contraire, c'est de notre responsabilité d'artistes d'être au rendez-vous de la discussion et de ne pas désertier le terrain de l'éthique. C'est le moment de donner à voir et à entendre de nouvelles représentations symboliques qui nous permettent de regarder autrement, sous d'autres perspectives, cette époque complexe. Encore faut-il que les équipes artistiques ne s'épuisent pas, fragilisées par trop d'incertitudes et peu de promesses... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE PLANSON